

Interpellation : Transition énergétique, quid de la sobriété ?

Malgré une couverture médiatique plutôt faible, il n'est pas possible d'être passé à côté des trois derniers volets du dernier rapport du GIEC. Ils nous indiquent très clairement que le dérèglement climatique empire, qu'il est d'origine anthropique, que la biodiversité (sans laquelle nous ne pouvons survivre) a dramatiquement souffert et ne se restaurera pas d'elle-même. Par contre, ses rapports nous disent aussi que nous pouvons encore agir mais qu'il nous reste peu de temps pour le faire (environ 3 ans)¹.

Aujourd'hui, la grande majorité des décideuses et des décideurs sont conscients de la nécessité et de l'urgence d'agir. Bien que la manière de mettre la transition énergétique en place diffère, il est accepté qu'il convient d'agir le long de trois axes : moins utiliser d'énergies fossiles, augmenter la production d'énergies renouvelables et réduire notre consommation énergétique. Ce dernier axe est appelé « sobriété énergétique »^{2,3}. Sans cette dernière, l'analyse de notre consommation et production d'énergies fossiles et renouvelables nous indique très clairement ⁴ qu'une transition vers une situation climatique en ligne avec l'accord de Paris (i.e. réchauffement bien en dessous de 2° C depuis l'ère préindustrielle) n'est tout simplement pas réalisable ce qui impacterait de manière significative la moitié de la population mondiale¹.

La sobriété énergétique implique un changement d'habitudes lui donnant ainsi un caractère intrusif à première vue désagréable. Mais ne nous y trompons pas, ce changement est nécessaire. Une augmentation de la sobriété énergétique peut être réalisée de diverses manières^{2,5}. Quelques-unes d'entre-elles ont déjà été envisagées, voire entreprises par la Municipalité (voir journées RRRRR par exemple). Quelques autres pistes, potentiellement applicables au niveau communal, sont listées ci-dessous :

- Transport : réduction de la vitesse maximale autorisée sur certains tronçons (voir Postulat Federau), accroître la fréquence du télétravail, favoriser l'utilisation de la mobilité douce (p.ex. en proposant des révisions trimestrielles des vélos sur site par un professionnel), subventionner les transports en commun.
- Bâtiment : incitations fiscales à utiliser des matériaux renouvelables, à accroître l'isolation thermique et à poser des panneaux photovoltaïques.
- Modérer le nombre d'équipements électriques et réduire les états de veille.
- Réduire l'éclairage omniprésent : magasins ou/et rues.
- Alimentation : réduire la consommation de protéines animales (Postulat Schwab Hug), promouvoir un recul du gaspillage alimentaire.
- Favoriser l'achat de machines à longue vie, réparables et en matériaux recyclés.
- Intégrer la mutualisation des équipements et des espaces communaux dans les projets d'aménagement.
- Baisse de la température dans les bâtiments.
- Sobriété numérique : efficacité des serveurs de données, prolonger la vie du matériel ou encore réduire le volume de stockage de données (compression).

Ce document conclut en interpellant la Municipalité avec les questions suivantes :

¹ <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

² <https://negawatt.org>

³ <https://blogs.letemps.ch/romande-energie/2020/08/24/pour-replacer-lhumain-et-non-la-technologie-au-coeur-de-la-transition-energetique-pratiquons-la-sobriete-energetique/>

⁴ <https://theshiftproject.org>

⁵ <https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-12/Futurs-Energetiques-2050-principaux-resultats.pdf>

1. La sobriété est-elle un axe d'actions envisagé par la Municipalité ?
2. Si oui, quels sont les éléments déjà mis en place par la Municipalité et quels sont ceux qui le seront dans un avenir proche ?
3. La Municipalité a-t-elle prévu de tenir le Conseil, et éventuellement la population, au courant des progrès qu'elle fera en termes de sobriété énergétique ?

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Alexandre Dupuis, Pierre Patelli, Ariane Schwab Hug, Carinne Bertola, les Vert.e.s.
Bernard Ueltschi, Parti Vert'libéral.

16.05.2022